

24^e congrès de la FUB

2030 : une France cyclable !

21 & 22 mars 2024 - Grenoble



Organisé en partenariat avec l'ADTC - Se déplacer autrement, le 24^e Congrès de la Fédération française des Usagers et des Usagers de la Bicyclette (FUB) s'est tenu à Grenoble les 21 et 22 mars. Cette année encore, cet événement phare de l'écosystème vélo français a été un véritable succès avec 800 participant-es et 35 exposant-es !

Trois parcours thématiques étaient proposés, composés chacun d'une plénière, d'une conférence, de deux ateliers et de deux visites de terrain. Un programme riche, pour répondre à la diversité des centres d'intérêts des participant-es et à la montée en qualité des débats sur le vélo en France.

Compte-rendu

Parcours #3 – Le vélo : clé d'aménagement de tous territoires

La possibilité de se déplacer à vélo en sécurité sur l'ensemble de son bassin de vie est le premier levier pour développer la pratique au quotidien. Au-delà de la « piste cyclable en bas de chez soi », les citoyens expriment leurs besoins de réseaux continus, sécurisés et structurants. Réseau Express Vélo, plan de circulation, chemins ruraux apaisés : ce parcours était l'occasion d'échanger autour d'une diversité de concepts d'aménagements adaptés à la réalité de tous territoires.

Plénière #3 : « Les infrastructures cyclables au cœur des projets de territoire »

En présence de :

- Sylvain Laval, vice-président de Grenoble Alpes Métropole,
- Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo&Territoires,
- Wolfgang Cramer, chercheur membre du GIEC,
- Céline Scornavacca, co-présidente de la FUB.

La plénière de clôture invitait quatre intervenant-es à questionner les partis pris politiques possibles pour inscrire le vélo dans un projet de territoire. Comment composer avec, d'une part, les impératifs citoyens - écologiques, sociaux et pouvoir d'achat - et, d'autre part, les cadres administratifs auxquels sont soumis les collectivités ? Dès lors, il y a quatre postures à adopter ou mixer : Continuation, Amélioration, Rupture, Alternative. Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo&Territoires, a insisté sur la notion de territoires démonstrateurs, en lien avec le dispositif d'Etat créé l'an passé. Les résultats dans ces espaces retenus donneront l'impulsion aux autres territoires de France. Les échanges ont ensuite assez vite porté sur la nécessité de rupture. L'urgence climatique ne permet plus de demi-teinte et la pertinence du vélo dans la décarbonation des transports n'est plus à démontrer.



Pierre Jayet

[Visionner la plénière en replay](#)



Son exemple des municipalités du Vercors qui se sont opposés à la multiplication des parkings a été couplé par les propos de Céline Scornavacca sur les grands projets autoroutiers. Selon la co-présidente de la FUB, ce sont des projets d'un autre temps auquel il est aberrant de s'accrocher, « *des morts qui habitent les vivants* », ajoute-t-elle. **Il s'agit donc d'oser la rupture avec le tout voiture. Pour un territoire, le cyclable n'est pas qu'un projet d'infrastructure, c'est un projet de société.** Sylvain Laval, président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobleise, rappelait le projet politique de faire du 30km/h la base et de 50km/h l'exception dans cette ville. **Faire ralentir la voiture là où elle doit rester et pouvoir transformer le reste en des espaces pour les mobilités actives.** A l'époque c'était une rupture, et aujourd'hui c'est considéré comme de l'adaptation souple dans les villes françaises qui font de même. Alors, collectivités n'ayez pas peur de proposer des ruptures inspirantes.

«L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Si on veut faire plaisir à tout le monde, ça veut dire qu'on n'a pas de vision» - Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo&Territoires.

Conférence #3 : « Les réseaux vélo structurants : de l'initiative associative au portage politique »

En présence de :

- Frédérique Bienvenue, co-présidente de La Ville à Vélo,
- Fabien Bagnon, vice-président de la métropole de Lyon.

Annoncé en 2021, le projet des Voies Lyonnaises est un réseau vélo structurant dont la fin des travaux est prévue pour 2026. Cette conférence était l'occasion d'un point de mi-parcours et de mi-mandat quant à l'avancement de ce projet. Frédérique Bienvenue, co-présidente de l'association La Ville à Vélo, a souligné qu'à l'annonce du projet par la métropole, les ambitions dépassaient les demandes de l'association. **En ce début 2024 pourtant, seulement 15 % des 250 km d'aménagements cyclables ont été construits.** Fabien Bagnon, vice-président de la Métropole de Lyon depuis 2020, explique que l'obstacle majeur est que ce plan vélo s'est avéré être un projet de réaménagement territorial. Quelques élus de la métropole sont réticents, certains commerçants ont des doutes, des contestations ont ralenti les travaux sur certains tronçons... et pourtant, **les premiers aménagements livrés sont si qualitatifs que les critiques se lèvent au fur et à mesure.** Des retours très positifs qui viennent nuancer les retards dans l'avancée du projet.



[Visionner la conférence en replay](#)

Atelier #3-1 : « Les besoins des habitant-es au cœur de la constitution des Réseaux Express Vélo (REV) »

En présence de :

- Orélie Guillot, chargée de mission mobilités, AGEDEN,
- Thibault Hardy, chargé de mission, Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables,
- Monique Giroud, secrétaire, ADTC - Se Déplacer Autrement.

Cet atelier est conçu sous forme de world café, c'est-à-dire un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue, le partage de connaissances et d'idées. Chaque groupe de 7 participant-es discutait d'une thématique relative aux constructions de Réseaux Express Vélo (REV) dont les principes de conception sont: continuité – efficacité – capacité – lisibilité. Alors que le Réseau Express Vélo devient une réalité dans plusieurs territoires (13 intercommunalités, 1 région et 2 communes portent un projet REV en 2024), **les participant-es ont réfléchi aux aménagements les plus adaptés aux besoins des habi-**

tant-es. Nourris de propositions et de retours d'expérience, les échanges ont également pris en compte les différentes catégories d'usager-es (enfants, personnes âgées, cyclistes débutant-es, piéton-nes,...). La synthèse de l'atelier est visuelle, en classant sur un paperboard propre à chaque thématique, de la complémentarité avec les transports collectifs à la continuité et effet de réseau - chaque position dans la case « consensus » ou « débat ».



Atelier #3-2 : « Développer l'usage du vélo en milieu rural »

En présence de :

- **Wilfried Braud**, responsable transports, mobilités et déplacements, CCEG,
- **Etienne Demur**, co-président de la FUB, président d'Aigues Mortes à vélo.

Les habitant-es des territoires ruraux expriment l'envie de privilégier le vélo pour leurs déplacements quotidiens. Une demande croissante qui nécessite des réponses pragmatiques et rapides. Durant cet atelier, **les vifs échanges ont souligné deux enjeux principaux : la sécurité routière et la concertation entre tous les acteurs.** Etienne Demur, co-président de la FUB et président d'Aigues Mortes à vélo, appuie l'importance d'établir un plan de circulation. Ce dernier doit comporter **un plan de modération des vitesses et se baser sur les ressources existantes.** C'est l'option la plus rapide pour répondre aux besoins des cyclistes et la moins coûteuse pour mailler ces territoires. Faire avec l'existant passe notamment par le déclassement de routes départementales et de voies ferrées pour en faire des voies vertes... mais Wilfried Braud, responsable transports, mobilités et déplacements à la CCEG, n'a pas manqué de mentionner l'échec de Sucé-sur-Erdre. Le chantier a été interrompu lorsque les travaux de réutilisation de la voirie existante se sont heurtés à la vive opposition d'un agriculteur. **La concertation entre les élus locaux, les associations, les agriculteur-rices et les habitant-es est donc primordiale** pour prévenir les conflits d'usage et sensibiliser au pourquoi des limitations de vitesse si l'on souhaite délégitimer la voiture dans ces territoires.



Pierre Jayet